



Curieux

Voyageurs

Festival de films

19, 20 et 21 mars 2027

RÈGLEMENT

« Compétition 45 à 75 minutes »

Date et lieu

La 48ème édition du Festival CURIEUX VOYAGEURS, festival de films de voyageurs, se déroulera les 19, 20 et 21 mars 2027 Espace Fauriel, rue Ponchardier, à SAINT-ETIENNE.

Conditions de participation

L'association organisatrice du Festival souhaite promouvoir le voyage sous toutes ses formes et la participation à la pré-sélection est donc ouverte aux documentaires, films de voyageurs, aventures, expéditions..., à l'exclusion des fictions ou films expérimentaux.

En cas de sélection du document, la présence d'un représentant du film sera indispensable lors de la diffusion au festival les 19, 20 et 21 mars 2027. Une indemnité de défraiement + prime de sélection sera proposée pour chaque film (montant total limité à 580 euros par film)

Le nombre de soumissions de films est limité à 2 par réalisateur. Le

film doit être postérieur au 1^{er} janvier 2022.

La durée des films devra être au minimum de 45 min et ne devra pas excéder 75 minutes.

Les documents en langue étrangère devront obligatoirement être sous-titrés en français ou disposer d'une version française.

Inscriptions

Les films pour la présélection peuvent être mis en ligne sur le site <https://www.docfilmdepot.com> jusqu'au **15 septembre 2026**.

Sélection

Le comité de sélection se réunira fin octobre 2026 et la sélection sera dévoilée en décembre 2026.

En cas de sélection de son film, le réalisateur s'engage à fournir au festival l'ensemble des éléments suivants à la signature de la convention de sélection :

- un texte de présentation du document (maximum 80 mots)
- un texte de présentation des auteurs (maximum 30 mots)
- au moins cinq photos de très bonne résolution (une résolution minimum 2400 x 1600 fournit une image 18 x 12 cm en 300 dpi) (ces photos ne seront utilisées que pour la promotion du festival)
- une bande annonce de la réalisation (durée maximum 2 min)
- une photo du réalisateur

Diffusion pendant le festival

Un support numérique de bonne qualité devra être envoyé 6 semaines avant le festival pour la projection sur grand écran.

Chaque film sélectionné participera à la compétition à l'issue de laquelle 5 prix seront décernés par le jury spécialement composé pour l'occasion et 1 prix sera décerné par le public.

Le Festival se réserve le droit de projeter certains des films sélectionnés en dehors de la manifestation : dans le cadre d'une projection avant-première/conférence de presse et dans le cadre d'une projection palmarès et coups de cœur 2027 à la Cinémathèque de Saint-Etienne.

L'ayant droit du film ne peut en aucun cas retirer son film ni annuler son inscription une fois le film enregistré sur la plateforme Docfilmdepôt. L'inscription du film vaut pour engagement de participation définitif de la part de l'ayant droit et acceptation des présentes règles de participation.

Support de diffusion

Support numérique en HD (codec ProRes 422, H264 ou H265)

Acceptation du règlement

Toute proposition de film sur la plateforme Docfilmdepôt implique l'acceptation de tous les termes du présent règlement.

Contact:

Eric SCHIETSE

06 43 44 22 05

eric.schietse@curieuxvoyageurs.com

www.curieuxvoyageurs.com